

**COMMUNE DE TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE**  
**PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 14 novembre 2024 à 20h00**  
**Salle des fêtes de Roumazières-Loubert**

Le jeudi 14 novembre 2024 à 20h00, le conseil municipal de la commune de Terres-de-Haute-Charente légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Roumazières-Loubert, sous la présidence de madame la maire.

Date de la convocation	07/11/2024
Date de l'affichage	07/11/2024

### 1. Contrôle du quorum

Nombre des conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers présents	24
Nombre d'excusés ayant donné procuration	4
Nombre d'absents	1

**Présents** : Mme PRECIGOUT Sandrine, M. LEONARD Jean-Pierre, M. FAUBERT Christian, Mme TRICAUD Magalie, M. MARSAC Jacques, Mme ROULON Agnès, Mme CAILLETON Christiane, M. DUFAUD Jean-Michel, M. TRIMOULINARD Jean-Claude, Mme DUTEIL Maryse, Mme DHERBECOURT Michèle, M. ARTAUD Jean-Michel, Mme MARCIQUET Marie-Madeleine, M. DA COSTA Manuel, M. FREDAIGUE David, Mme PAIN Mireille, Mme BONNY Katia, M. TARNAUD Manuel, M. BLANCHIER Michel, M. CAPOÏA Jean-Marc, M. VIROULAUD Patrick, Mme PEREIRA Josiane, Mme CLAUZEL Amandine, M. COLDEBOEUF Jean-Pierre

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme GERVAIS Fanny à M. FAUBERT Christian, M. BOINEAU Didier à M. MARSAC Jacques, Mme LALIEVE Sandrine à M. LEONARD Jean-Pierre, M. PASCAUD Christian à Mme PRECIGOUT Sandrine

**Excusé(s)** : M. LABARUSSIAS Matthieu

### 2. Désignation du secrétaire de séance

Jean-Pierre LEONARD et Amandine CLAUZEL se proposent pour être secrétaire de séance. Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal désigne Jean-Pierre LEONARD (22 pour, 6 contre) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### 3. Adoption du procès-verbal de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 octobre 2024 dernier a été transmis par messagerie à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Jean-Marc CAPOIA demande que son intervention soit reprise notamment sur le point commerce (questions diverses). Il souhaite que soit rajouté qu'il s'est félicité de l'ouverture des deux nouveaux commerces qui se sont installés sans l'aide financière de la commune et leur souhaite de réussir.

Il regrette que le compte rendu ne reprenne pas le débat sur Fanny Larenaudie. Madame la maire répond que ça concerne une employée et qu'elle avait précisé que ce point ne figurerait pas au compte rendu.

Référénts SCOT : madame Josiane PEREIRA mentionne que pendant la réunion du précédent conseil municipal madame la maire n'a pas mentionné Jean-Claude TRIMOULINARD comme

réfèrent SCOT. Madame la maire répond qu'elle avait bien donné cette information. Le compte rendu ne sera pas modifié sur ce point.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter ce compte rendu.

Voix pour	22	Voix contre	3	Abstentions	3
-----------	----	-------------	---	-------------	---

#### 4. Rappel de l'ordre du jour de la séance

Madame la maire procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal.

- **DELIBERATIONS**
  - ✓ Vente d'une partie de la parcelle AX 309 (Bois d'Etienne) - Roumazières-Loubert
  - ✓ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Trot en Charente
- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**
- **DATES PROCHAINES REUNIONS**

#### 5. DELIBERATIONS

##### 1) Vente d'une partie de la parcelle AX 309 (Bois d'Etienne) - Roumazières-Loubert

Madame la maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre LEONARD qui informe l'assemblée que LOGELIA et l'ODHAC87 ont confié aux Maisons Charentaises le projet de construction de 20 pavillons situé à Roumazières-Loubert sur une partie de la parcelle AX 309 (plan annexé). Les Maisons Charentaises ont contacté la mairie pour acquérir une partie de la parcelle AX309 d'une surface de 5 210m<sup>2</sup> au prix de 6€HT le m<sup>2</sup> soit un prix de 31 260€ HT.

Le géomètre a réalisé le bornage le 13 novembre et ainsi procédé à la division de la parcelle avec sa surface exacte.

L'entreprise a besoin d'un engagement du conseil municipal sur la vente de ce terrain pour pouvoir démarrer le projet.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **DECIDE** de vendre au profit de la SARL Maisons Charentaises une partie de la parcelle AX 309 pour une superficie de 5 210m<sup>2</sup> au prix de 6€HT le m<sup>2</sup>.
- **AUTORISE** la maire à signer l'acte de vente qui sera passé en l'étude de maître LALIEVE et tous les documents afférents à ce dossier.

Voix pour	28	Voix contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

##### 2) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Trot en Charente

Madame la maire donne la parole à madame Christiane CAILLETON qui rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 14 octobre 2024, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 110,00€ à l'association Trot en Charente pour lui rembourser l'achat de fournitures pour la manifestation « Color run » qui a eu lieu le 20 octobre dernier. Une facture complémentaire d'un montant de 1 864,00€ (tee-shirts et lunettes) n'a pas été prise en compte. Aussi madame la maire propose l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 1 864,00€.

Elle rappelle que les fonds collectés par l'association seront reversés intégralement à la ligue contre le cancer.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle complémentaire d'un montant de 1 864,00€ à l'association Trot en Charente.

Voix pour	28	Voix contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

## 6. Informations diverses

- Conseil municipal des jeunes (CMJ) : installation du CMJ le 13/11/2024 avec l'élection du maire Alzéea MENARD et des 2 adjoints Valentine Léonard et Tom CHERAMNAC
- Point ressources humaines : arrivée de Mélanie FERREIRA, chargée de mission animation et développement territorial depuis le 1er novembre 2024
- Une collecte en partenariat avec le comité de jumelage en soutien aux habitants espagnols victimes des inondations a été organisée : 2 palettes d'eau sont parties la semaine dernière. Une deuxième livraison part demain avec les dons des habitants.
- Remise des prix maisons fleuries et accueil des nouveaux arrivants le 15/11/2024 à 19h00
- Téléthon le 29 et 30/11/2024
- Ouverture de la patinoire le samedi 07/12/2024
- Marché de Noël le 08/12/2024
- Noël des enfants du personnel 17/12/2024 à 18h00
- Jean-Marc CAPOIA demande quelle entreprise a été retenue pour les travaux de La Péruse. Jean-Claude TRIMOULINARD lui répond l'entreprise TARNAUD.
- Jean-Marc CAPOIA demande s'il est possible d'interroger le SDEG pour étudier la possibilité de mettre en place un éclairage public à actionner avec les smartphones
- Josiane PEREIRA demande si le Plan Communal de Sauvegarde a été réalisé depuis la fusion des communes. Jacques MARSAC précise que oui et qu'il sera mis à jour en 2025.
- Amandine CLAUZEL demande si le logiciel de réservation des salles fonctionne bien. Madame la maire répond par l'affirmative.

## 7. Calendrier des prochaines réunions

Intitulé réunion	Date	Heure	Lieu
Commission finances	26/11/2024	14h30	Mairie Roumazières-Loubert
Conseil municipal	02/12/2024	20h00	Salle des fêtes Roumazières-Loubert

L'ordre du jour étant épuisé, madame la maire lève la séance à 20h30.

Le secrétaire

Jean-Pierre LEONARD



La maire

Sandrine PRECIGOUT

